



12 juin 2017

Communiqué de l'APCMA

■ Elections législatives : les chambres de métiers et de l'artisanat ont des propositions concrètes à faire aux futurs députés

Durant toute la campagne présidentielle, le réseau des chambres de métiers et de l'artisanat s'est engagé aux côtés de son candidat virtuel Camille Lartisan pour positionner l'artisanat au cœur des débats. Après avoir rappelé les enjeux de l'apprentissage et de l'artisanat dans les territoires, Camille Lartisan poursuit sa campagne à la rencontre des candidats aux élections législatives le 14 juin prochain dans le cadre du Salon des entrepreneurs à Lyon.

Par l'intermédiaire des élus des CMA, le réseau a multiplié ses actions pour démontrer à celles et ceux qui voteront les prochaines lois que l'artisanat est une force d'avenir pour la France en s'appuyant sur des propositions concrètes ; des propositions qui démontrent également combien le réseau des CMA est expert dans l'accompagnement des entreprises artisanales.

Les CMA ont à cœur d'intensifier leur relation de proximité et d'améliorer la qualité de leurs services. Un seul objectif : le développement du secteur et des entreprises artisanales, qui contribuent, comme chacun le sait, au dynamisme de notre économie.

Or, le détournement de ses ressources fiscales ne lui permet pas d'assumer pleinement ses missions. « Le réseau ne coûte pas cher eu égard à son apport, tant au service de l'Etat pour ce qui est de ses fonctions régaliennes qu'aux artisans pour les politiques que nous initions » rappelle Bernard Stalter, président de l'APCMA.

Les chambres de métiers et de l'artisanat restent mobilisées pour porter haut et fort la voix des entreprises artisanales auprès des candidats pour recueillir leur engagement et s'assurer de leur soutien au secteur.

Contact presse

Murielle Pennetier - 01 44 43 10 44 - presse@apcma.fr

Suivez l'APCMA sur [Twitter](#) / [Facebook](#) / [Instagram](#)

www.artisanat.fr